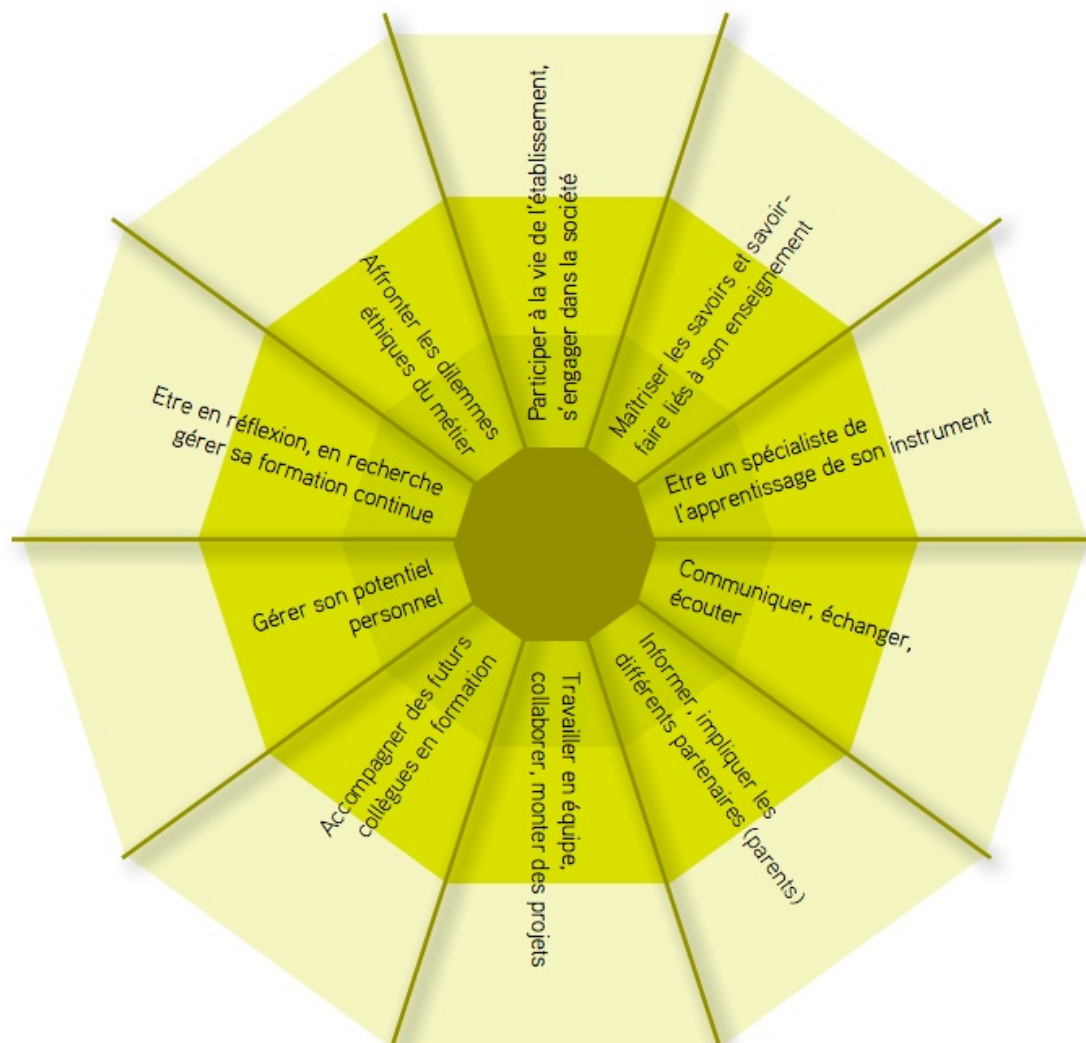


## REFERENTIEL DE COMPETENCES POUR LA FORMATION CONTINUE

Faisant suite à la formation initiale, les formations continues délivrées par l'IRPM visent le développement des compétences professionnelles des professeurs de musique et d'instrument. Chaque offre de formation s'inscrit dans un ou plusieurs champs de compétences qu'il est possible d'identifier dans le référentiel de compétence de l'IRPM.



### A. Maîtriser les savoirs et savoir-faire liés à son enseignement

Développer sa culture musicale (histoire de la musique, styles, langages, médiation ...)

Maîtriser un ou plusieurs instruments, accompagner musicalement son élève, diriger une pièce ...

Disposer de connaissances didactiques (méthodes, répertoires, spécificités liées à la technique de son instrument, techniques musicales)

Disposer de connaissances psychopédagogiques (approches pédagogiques, théories et méthodes d'apprentissage, psychologie du développement musical ...)

Intégrer des savoirs théoriques dans sa pratique professionnelle

**B. Etre un spécialiste de l'apprentissage de son instrument**

Concevoir des dispositifs et des situations propices aux apprentissages (identification des spécificités des élèves, différenciation, adaptation ...)

Gérer les apprentissages et la progression des élèves (planification des apprentissage, régulation, évaluation et autoévaluation, travailler à partir des obstacles à l'apprentissage ...)

Se servir des technologies numériques comme soutien aux apprentissages ou pour communiquer

Impliquer l'élève dans ses apprentissages (tenir compte de son projet de formation, développer son autonomie artistique ... )

**C. Communiquer, échanger, écouter**

Disposer de ressources personnelles pour communiquer de manière positive et efficace

S'ajuster aux interlocuteurs selon leurs spécificités, leur âge

Développer compréhension et empathie à leur égard

**D. Informer et impliquer les différents partenaires**

Entretenir une relation cordiale avec les parents, les tenir informés du projet de l'élève, rendre compte du travail effectué

Inviter - impliquer les parents ou les apprenants - dans la réalisation de projets (concerts, manifestations)

**E. Travailler en équipe - collaborer**

Monter des projets artistiques en associant des collègues et des élèves

Explorer de nouvelles formes d'enseignement (co-enseignement)

Collaborer avec des partenaires extérieurs (directions, sponsors, organisateurs d'événements)

**F. Participer à la vie de son établissement, s'impliquer dans la société**

S'impliquer dans les projets de l'établissement, participer à son développement

Faire évoluer l'établissement dans une perspective de développement de la qualité et d'innovation

**G. Affronter les dilemmes éthiques de la profession**

Appréhender le rapport entre les intérêts de l'élève et ceux du professeur

Lutter contre les préjugés et la discrimination (don, sélection, publics spécifiques ...)

Suivre une éthique et une déontologie professionnelle (respect des personnes, utilisation du matériel pédagogique, droit d'auteur)

**H. Etre en réflexion et gérer sa formation continue**

Poursuivre et développer sa propre personnalité artistique

Savoir expliciter ses pratiques et travailler sur elles, faire preuve d'autocritique et de réflexivité

S'impliquer dans des formations, être acteur du système de formation continue, faire preuve d'engagement

Faire preuve d'autonomie et de responsabilité dans l'exercice du métier

**I. Gérer son potentiel personnel**

Entretenir son corps

Gérer les émotions

Prévenir l'épuisement professionnel

**J. Accompagner de futurs collègues en formation**

Construire une relation de formateur à formé, partager ses pratiques et ses réflexions sur la profession

Analyser les pratiques d'enseignement, conduire des entretiens de formation

Accompagner des étudiants en formation en s'appuyant sur des concepts théoriques